

Produit	1-31334-B	PARFUM FICO DI PARMA		
Version	11.0	Date de révision	01-02-2024	Date d'impression 23-07-2024

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit	MULTI-COMPONENT MIXTURE
Product code	1-31334-B
	PARFUM FICO DI PARMA
	UFI :EVA6-MG4R-W6DK-4VU3
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
Utilisation Parfums	Composition parfumante
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
Société	Holland Aromatics B.V. Transistorstraat 111, 1322 CL Almere The Netherlands Tel.+31(0)36-5 36 33 35 Fax.+31(0)365 36 55 88 Email:perfume@hollandaromatics.nl
1.4 Numéro d'appel d'urgence	Tel.+31 (0) 36-5 36 33 35

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

H315 Provoque une irritation cutanée.Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement

AVERTISSEMENT

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit	1-31334-B	PARFUM FICO DI PARMA		
Version	11.0	Date de révision	01-02-2024	Date d'impression 23-07-2024

Conseils de prudence Prévention P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P361 Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

dodecanal
alpha-methyl-1, 3-benzodioxole-5-propanal
2-methyl-3-(para-methoxy phenyl)propanal
citral
3,7-dimethyl-6-octen-1-ol (dl-citronellol)
coumarine
2-methyl-4-isopropylidihydrocinnamaldehyde
trimethyl-1,3-cyclohexadienyl-2butenon
3,7-dimethyl-1,6-nonadien-3-ol (ethyl linalool)
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylcyclopenta[g]-2-benzopyran
e- and z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one
2-hexyl-3-phenyl-2-propenal (trans & cis)
7-hydroxy-3,7-dimethyloctanal
7-acetyl-(1,8)-octahydro-1,1,6,7-tetramethylnapthalene
acetyl diisoamylene, z
limonene
linalool
linalyl acetate
cis-p-menthan-7-ol
4-tert-butylcyclohexyl acetate
l-beta-pinene
1-methyl-4-(1-methylethyl)-1,4-cyclo-
acetyl cedrene

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants classés comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT), ou très persistants et très bioaccumulables (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations écologiques: La substance/le mélange ne contient pas composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne, conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/le mélange ne contient pas composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne, conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Produit	1-31334-B	PARFUM FICO DI PARMA		
Version	11.0	Date de révision	01-02-2024	Date d'impression 23-07-2024

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

<u>Nom Chimique</u>	<u>CAS-Nr.</u> <u>REACH nr.</u>	<u>(RÈGLEMENT (EC) No 1272/2008)</u>	<u>Concentration [%]</u>
dodecanal	112-54-9 01-2119969441-33-xxxx	H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H319Serious eye damage/eye irritation (EDI)Category 2A	0,1 - 1%
alpha-methyl-1, 3-benzodioxole-5-propanal	1205-17-0 01-2120740119-58-xxxx	H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H361Reproductive toxicity (REP)2 H411Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 2	0,1 - 1%
		Acute toxicity estimate Acute oral toxicity 3562 mg/kg	
2-methyl-3-(para-methoxy phenyl)propanal	5462-06-6 01-2120629103-67-xxxx	H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1	0,1 - 1%
		Acute toxicity estimate Acute oral toxicity 4000 mg/kg	
citral	5392-40-5 01-2119462829-23-xxxx	H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H319Serious eye damage/eye irritation (EDI)Category 2A	0,1 - 1%
		Acute toxicity estimate Acute oral toxicity 6800 mg/kg	
3,7-dimethyl-6-octen-1-ol (dl-citronellol)	106-22-9 01-2119453995-23-xxxx	H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H319Serious eye damage/eye irritation (EDI)Category 2A	0,1 - 1%
		Acute toxicity estimate Acute oral toxicity 3450 mg/kg Acute dermal toxicity 2650 mg/kg	

Produit		1-31334-B			PARFUM FICO DI PARMA		
Version 11.0		Date de révision		01-02-2024		Date d'impression	23-07-2024
coumarine	91-64-5	H302Acute toxicity, oral (ATO)Category 4 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1					0,1 - 1%
	01-2119949300-45-xxxx						
2-methyl-4-isopropylidihydrocinnamaldehyde	103-95-7	H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H412Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 3					0,1 - 1%
	01-2119970582-32-xxxx						
		Acute toxicity estimate					
		Acute oral toxicity 3810 mg/kg					
trimethyl-1,3-cyclohexadienyl-2butenon	23696-85-7	H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1A)Category 1 H411Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 2					0,01 - 0,1%
	01-2120105798-49-xxxx						
		Acute toxicity estimate					
		Acute dermal toxicity 2900 mg/kg					
3,7-dimethyl-1,6-nonadien-3-ol (ethyl linalool)	10339-55-6	H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H319Serious eye damage/eye irritation (EDI)Category 2A					0,1 - 1%
	01-2119969272-32-xxxx						
		Acute toxicity estimate					
		Acute oral toxicity 5000 mg/kg					
2-(2-methyl propyl)-4-hydroxy-4-methyl tetrahydropyran	63500-71-0	H319Serious eye damage/eye irritation (EDI)Category 2A					1 - 5%
	01-2119455547-30-xxxx						
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylcyclopenta [g]-2-benzopyran	1222-05-5	H400Hazardous to the aquatic environment, acute hazard (EH A)Category 1 H410Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 1					1 - 5%
	01-2119488227-29-xxxx						

Produit 1-31334-B		PARFUM FICO DI PARMA	
Version 11.0		Date de révision 01-02-2024	Date d'impression 23-07-2024
e- and z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one	111879-80-2 01-0000016883-62-xxxx	H400Hazardous to the aquatic environment, acute hazard (EH A)Category 1 H411Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 2	5 - 10%
		M Factor	Acute 1
2-hexyl-3-phenyl-2-propenal (trans & cis)	101-86-0 01-2119533092-50-xxxx	H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H400Hazardous to the aquatic environment, acute hazard (EH A)Category 1 H411Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 2	1 - 5%
		M Factor	Acute 1
		Acute toxicity estimate	
		Acute oral toxicity	3100 mg/kg
7-hydroxy-3,7-dimethyloctanal	107-75-5 01-2119973482-31-xxxx	H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H319Serious eye damage/eye irritation (ED)Category 2A	0,1 - 1%
7-acetyl-(1,8)-octahydro-1,1,6,7-tetramethylnapthalene	54464-57-2 01-2119489989-04-xxxx	H315Skin corrosion/irritation (SC)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H410Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 1	25 - 50%
acetyl diisoamylene, z	81786-73-4 01-2119980043-42-xxxx	H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H411Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 2	0,1 - 1%
limonene	5989-27-5 01-2119529223-47-xxxx	H226Flammable liquids (FL)Category 3 H304Aspiration hazard (AH)Category 1 H315Skin corrosion/irritation (SC)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H400Hazardous to the aquatic environment, acute hazard (EH A)Category 1 H412Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 3	1 - 5%
		M Factor	Acute 1
		Acute toxicity estimate	
		Acute oral toxicity	>2000 mg/kg

Produit 1-31334-B		PARFUM FICO DI PARMA	
Version 11.0		Date de révision 01-02-2024	Date d'impression 23-07-2024
linalool	78-70-6	H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H319Serious eye damage/eye irritation (EDI)Category 2A	
	01-2119474016-42-xxxx		
		Acute toxicity estimate Acute oral toxicity 2790 mg/kg	
linalyl acetate	115-95-7	H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1	
	01-2119454789-19-xxxx		
cis-p-menthan-7-ol	13828-37-0	H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1	
	01-2119983532-32-xxxx		
4-tert-butylcyclohexyl acetate	32210-23-4	H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1	
	01-2119976286-24-xxxx		
		Acute toxicity estimate Acute oral toxicity 3370 mg/kg	
l-beta-pinene	18172-67-3	H226Flammable liquids (FL)Category 3 H304Aspiration hazard (AH)Category 1 H315Skin corrosion/irritation (SCI)Category 2 H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H400Hazardous to the aquatic environment, acute hazard (EH A)Category 1 H410Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 1	
	01-2119519230-54-xxxx		
		M Factor Acute 1; Chronic 1	
1-methyl-4-(1-methylethyl)-1,4-cyclo-	99-85-4	H226Flammable liquids (FL)Category 3 H304Aspiration hazard (AH)Category 1 H361Reproductive toxicity (REP)2 H411Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 2	
	01-2120780478-40-xxxx		
		Acute toxicity estimate Acute oral toxicity 3650 mg/kg	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Page 7



Produit		1-31334-B			PARFUM FICO DI PARMA	
Version		11.0		Date de révision	01-02-2024	
				Date d'impression	23-07-2024	
acetyl cedrene		32388-55-9		H317Sensitization, skin (SS 1 / 1B)Category 1 H400Hazardous to the aquatic environment, acute hazard (EH A)Category 1 H410Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard (EH C)Category 1		
		01-2119969651-28-xxxx				

Produit	1-31334-B	PARFUM FICO DI PARMA
Version	11.0	Date de révision 01-02-2024 Date d'impression 23-07-2024

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	En cas de contact avec la peau, bien rinser à l'eau.
En cas de contact avec les yeux	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/Risques	donnée non disponible
-------------------	-----------------------

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	donnée non disponible
------------	-----------------------

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dry chemical Mousse résistant aux alcools (CO2) eau pulvérisée
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
--	---

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Autres informations	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection individuelle.
---------------------------	--

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
---	--

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
-----------------------	---

6.4 Référence à d'autres sections

non applicable

Produit	1-31334-B	PARFUM FICO DI PARMA		
Version	11.0	Date de révision	01-02-2024	Date d'impression 23-07-2024

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Classe de température	donnée non disponible
Classe de feu	donnée non disponible
Classe d'explosibilité de poussière	donnée non disponible

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	donnée non disponible
Précautions pour le stockage en commun	donnée non disponible
Classe de stockage (Allemagne)	donnée non disponible
Autres données	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	donnée non disponible
--------------------------------	-----------------------

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

BENZYL ACETATE

Workingprogram : Limits Denemarken 2007 Limits : 10 parts per million Publication : Arbejdstilsynet; Grænseværdier for stoffer og materialer, augustus 2007 (publicatie C.0.1)
Workingprogram : Limits België 2009 Limits : 10 parts per million Publication : Belgisch Staatsblad 19 mei 2009; N. 2009 - 2065
Workingprogram : Limits Spanje 2010 Limits : 10 parts per million Publication : Límites de Exposición Profesional para Agentes Químicos en España, Mayo 2010; Ministerio de Trabajo e Inmigración, INSHT

CAMPHOR

Workingprogram : Limits Finland 2007 Limits : 0,3 parts per million Publication : Julkaisuja 2007:4
Workingprogram : Limits Denemarken 2007 Limits : 2 parts per million Publication : Arbejdstilsynet; Grænseværdier for stoffer og materialer, augustus 007 (publicatie C.0.1)
Workingprogram : Limits Frankrijk 2008 Limits : 2 parts per million Publication : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France; INRS ED 984; juni 2008
Workingprogram : Limits Noorwegen 2010 Limits : 2 parts per million Publication : Administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfaere; 13. utgave november 2009; Arbejdstilsynet
Workingprogram : Limits België 2009 Limits : 2 parts per million Publication : Belgisch Staatsblad 19 mei 2009; N. 2009 - 2065
Workingprogram : Limits Oostenrijk 2007 Limits : 2 parts per million Publication : Grenzwerteverordnung 2007 - GKV 2007
Workingprogram : Limits Zwitserland Limits : 2 parts per million Publication : SuvaPro Grenzwerte am Arbeitsplatz 2009
Workingprogram : Limits Verenigd Koninkrijk 2007 Limits : 2 parts per million Publication : EH40/2005
Workingprogram : Limits Spanje 2010 Limits : 2 parts per million Publication : Límites de Exposición Profesional para Agentes Químicos en España, Mayo 2010; Ministerio de Trabajo e Inmigración, INSHT
Workingprogram : Werkprogramma Herevaluatie bestaande Limits Limits : Publication : 2000/15 OSH/018

DIPROPYLENE GLYCOL

Workingprogram : Limits Zwitserland Limits : 200 milligram per kubieke meter inhaleerbare fractie Publication : SuvaPro Grenzwerte am Arbeitsplatz 2009
Workingprogram : Limits Duitsland-AGS Limits : 67 milligram per kubieke meter inhaleerbare fractie Publication : TRGS 900

LIMONENE

Workingprogram : Werkprogramma Overname buitenlandse Limits (dossier 11) Limits : 110 milligram per kubieke meter Publication : 38975
Workingprogram : Limits Duitsland-AGS Limits : 20 parts per million Publication : TRGS 900

Produit	1-31334-B	PARFUM FICO DI PARMA
Version	11.0	Date de révision 01-02-2024
		Date d'impression 23-07-2024

Workingprogram : Limits Zwitserland Limits : 20 parts per million Publication : SuvaPro Grenzwerte am Arbeitsplatz 2009
Workingprogram : Limits Noorwegen 2010 Limits : 25 parts per million Publication : Administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfaere; 13.
uitgave november 2009; Arbeidstilsynet
Workingprogram : Limits Noorwegen 2010 Limits : 25 parts per million Publication : Administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfaere; 13.
uitgave november 2009; Arbeidstilsynet
Workingprogram : Limits Finland 2007 Limits : 25 parts per million Publication : Julkaisuja 2004:4

PARA CYMENE

Workingprogram : Limits Denemarken 2007 Limits : 25 parts per million Publication : Arbejdstilsynet; Grænseværdier for stoffer og materialer, augustus 2007 (publicatie C.0.1)
Workingprogram : Limits Zweden 2005 Limits : 25 parts per million Publication : AFS 2005:17

PINENE ALPHA

Workingprogram : Limits België 2009 Limits : 20 parts per million Publication : Belgisch Staatsblad 19 mei 2009; N. 2009- -2065
Workingprogram : Limits Zweden 2005 Limits : 25 parts per million Publication : AFS 2005:17
Workingprogram : Limits Noorwegen 2010 Limits : 25 parts per million Publication : Administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfaere; 13. utgave november 2009; Arbeidstilsynet

PINENE BETA

Workingprogram : Limits België 2009 Limits : 20 parts per million Publication : Belgisch Staatsblad 19 mei 2009; N. 2009- -2065
Workingprogram : Limits Noorwegen 2010 Limits : 25 parts per million Publication : Administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfaere; 13. utgave november 2009; Arbeidstilsynet
Workingprogram : Limits Zweden 2005 Limits : 25 parts per million Publication : AFS 2005:17

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des mains	Utilisez des gants de protection. Les gants doivent se conformer à la norme EN 374-1 / 2/3. Matériau approprié: nitrile Temps de pénétration (durée maximale de port):> 30 min. Épaisseur du matériau: 0,13 mm
Protection des yeux	Bouteille de rinçage oculaire avec de l'eau pure Hermétique, lunettes de sécurité approuvées avec écrans latéraux avec la norme NF EN166. Porter un écran-facial et des vêtements de protection pour les problèmes de mise en oeuvre. Protection de la peau et du corps vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Forme	liquide
Couleur	Colorless to yellow liquid
Goût	indéterminé
Odeur	caractéristique
Point d'éclair	>100°C
Limite d'explosivité, inférieure	indéterminé
Limite d'explosivité supérieure	indéterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Propriétés comburantes	donnée non disponibl
Température d'autoinflamm	indéterminé
Température de décompos	donnée non disponibl
pH	indéterminé
Point de fusion	indéterminé
Point d'ébullition	indéterminé
Densité	0,952

Produit	1-31334-B	PARFUM FICO DI PARMA			
Version	11.0	Date de révision	01-02-2024	Date d'impression	23-07-2024

Masse volumique apparente	non applicable
Hydrosolubilité	indéterminé
Solubilité	pratiquement insolubl
Coefficient de partage: noctanol/eau	
	non applicable
Viscosité, cinématique	donnée non disponibl
Densité de vapeur relative	donnée non disponibl
Taux d'évaporation	donnée non disponibl
Propriétés explosives	donnée non disponibl

9.2 Autres informations Non applicable

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité aucun(e)

10.2 Stabilité chimique Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux donnée non disponible
Décomposition thermique donnée non disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale Estimation de la toxicité aiguë Dose mg/kg : 2771
Méthode Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation Estimation de la toxicité aiguë Dose mg/ltr:
Méthode Méthode de calcul Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même

Toxicité aiguë par voie cutanée Estimation de la toxicité aiguë Dose mg/kg : 3480
Méthode Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies d'administration)
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation Il n'existe pas d'information disponible pou r le produit lui même.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules germinales
Il n'existe pas d'information disponible pou r le produit lui même.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'existe pas d'information disponible pou r le produit lui même.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction Il n'existe pas d'information disponible pou r le produit lui même.

Toxique systémique pour un organe cible - exposition unique

Toxique systémique pour un organe cible - exposition unique
Il n'existe pas d'information disponible pou r le produit lui même.

Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées
Il n'existe pas d'information disponible pou r le produit lui même.

Danger par aspiration

Toxicité par aspiration Il n'existe pas d'information disponible pou r le produit lui même.

Phototoxicité

Phototoxicité Il n'existe pas d'information disponible pou r le produit lui même.

Autres informations donnée non disponible

Produit **1-31334-B** **PARFUM FICO DI PARMA**

Version **11.0**

Date de révision **01-02-2024**

Date d'impression **23-07-2024**

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Évaluation

La substance/le mélange ne contient pas composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne, conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres informations donnée non disponible

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.
donnée non disponible
Toxicité pour les algues donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité donnée non disponible
Biodégradabilité BO (produits organiques biodégradables)% 94,6

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité donnée non disponible
Répartition entre les compartiments environnementaux
donnée non disponible
Conseils supplémentaires Cheminement et devenir dans l'environnement
donnée non disponible
Élimination physico-chimique donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants classés comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT), ou très persistants et très bioaccumulables (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Évaluation La substance/le mélange ne contient pas composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne, conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)
donnée non disponible
Carbone organique dissous (COD)
donnée non disponible
Demande Chimique en Oxygène (DCO)
donnée non disponible

Produit	1-31334-B	PARFUM FICO DI PARMA			
Version	11.0	Date de révision	01-02-2024	Date d'impression	23-07-2024

Halogènes organiques (AOX)

donnée non disponible

Information écologique supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Emballages contaminés	Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Se conformer aux réglementations en vigueur localement.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID/ADN

Numéro ONU	Numéro ONU 3082 (matières dangereuses pour l'environnement, liquide, nsa)
contient	(7-acetyl-(1,8)-octahydro-1,1,6,7-tetramethylnaphthalene & e- and z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one)
Classe(s) de danger pour le transport / Groupe d'emballage	
dangereux pour l'environnement	9 PG III
information supplémentaire	Oui Disposition spéciale 375: ce produit n'est pas soumis aux autres dispositions de l'ADR lorsqu'il est transporté dans des dimensions ≤5L ou ≤5kg, à condition que l'emballage soit conforme aux dispositions générales des sections 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

ATA/ICAO

Numéro ONU	Numéro ONU 3082 (matières dangereuses pour l'environnement, liquide, nsa)
contient	(7-acetyl-(1,8)-octahydro-1,1,6,7-tetramethylnaphthalene & e- and z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one)
Classe(s) de danger pour le transport / Groupe d'emballage	
dangereux pour l'environnement	9 PG III
information supplémentaire	Oui Disposition spéciale A197: ce produit n'est pas soumis aux autres dispositions de l'ATA lorsqu'il est transporté dans des dimensions de ≤5L ou ≤5kg, à condition que l'emballage soit conforme aux dispositions générales des sections 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 et 5.0.2.8.

IMDG

Numéro ONU	Numéro ONU 3082 (matières dangereuses pour l'environnement, liquide, nsa)
contient	(7-acetyl-(1,8)-octahydro-1,1,6,7-tetramethylnaphthalene & e- and z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one)
Classe(s) de danger pour le transport / Groupe d'emballage	
La pollution marine	9 PG III
information supplémentaire	Oui IMDG 2.10.2.7: ce produit n'est pas soumis aux autres dispositions de l'IMDG lorsqu'il est transporté dans des dimensions ≤5L ou ≤5kg, à condition que l'emballage soit conforme aux dispositions générales des sections 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4. à 4.1.1.8.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

ABM Cat	Water hazard class NL (ABM) Cat A1
WGK	WGK3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance

16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Produit **1-31334-B** **PARFUM FICO DI PARMA**

Version **11.0**

Date de révision **01-02-2024**

Date d'impression **23-07-2024**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication